

Communication du Bureau électoral

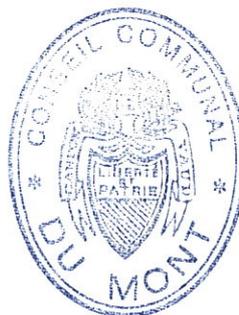
Election complémentaire à la Municipalité

Le Bureau électoral informe les électrices et électeurs que lors de l'élection complémentaire à la Municipalité du dimanche 7 novembre 2021, **M. Daniel Besson** (Alliance Montaine) a obtenu la majorité absolue au premier tour.

M. Daniel Besson est donc élu à la Municipalité.

Au nom du Bureau électoral

Le président
Jean-Marie Urfer



La secrétaire
Alexandra Magnenat



En vertu des art. 117 et 119 de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), la présente décision peut faire l'objet d'un recours adressé par lettre recommandée au Préfet (Préfecture de Lausanne, Place du Château 1, 1014 Lausanne) dans les trois jours qui suivent sa publication.